



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2014

# Interrogeons nos candidats et faisons des propositions

Des habitants et des élus réfléchissent à des questions concernant leur commune lors d'un atelier de démocratie locale (photo DR)

Les élections municipales des 23 et 30 mars désigneront pour six ans les conseils municipaux, les maires et les intercommunalités. En période de crise économique, sachons dépasser nos peurs et nos découragements pour dire qu'il est possible que chacun ait un toit et un emploi dignes.

## Interrogeons nos candidats

**Si une commune n'a pas tous les pouvoirs, elle en détient quelques-uns. Voici quelques propositions d'initiatives qu'elle peut entreprendre pour que ses habitants vivent en harmonie les uns avec les autres<sup>1</sup>. Des initiatives sur lesquelles interpeller vos candidats.**

**PARTICIPATION** La commune peut créer des espaces de dialogue et de formation citoyenne où tous les citoyens seront entendus, y compris les personnes les plus démunies (voir page 5). Elle peut mettre en œuvre des formations des élus et des personnels municipaux à une meilleure connaissance des publics en situation d'exclusion et y associer des acteurs locaux œuvrant dans les domaines de la justice, l'éducation, la culture, l'économie, etc.

**PETITE ENFANCE** Création d'espaces d'éveil adaptés aux besoins des très jeunes enfants, afin de faciliter leur entrée dans une scolarité où chacun devrait avoir les mêmes chances.

**ÉDUCATION** Ouverture d'espaces-parents dans les écoles, avec des animateurs recrutés et formés par la commune ; création d'un accompagnement à la parentalité dans le cadre de l'école maternelle et primaire.

**ÉDUCATION** La réforme des rythmes scolaires offre un espace où chaque élève peut accéder à la culture et partager des découvertes avec tous les autres enfants. La commune peut organiser une concertation avec les parents, les enseignants et des spécialistes afin de

prendre des décisions sur l'aménagement des rythmes scolaires adaptées aux spécificités des quartiers.

**ÉDUCATION** La commune peut travailler sur la carte scolaire pour favoriser la mixité sociale à l'école et éviter la ghettoïsation des quartiers.

**EMPLOI** Le maire a un rôle déterminant à jouer dans l'embauche, la formation et l'évolution des employés municipaux, notamment des personnels peu qualifiés.

**JEUNESSE** La commune peut soutenir les missions locales qui participent à l'accompagnement socio-professionnel des jeunes de milieux défavorisés.

**LOGEMENT** La commune respecte-t-elle ses obligations légales de construire 20% de logements sociaux et des aires d'accueil pour les familles du voyage ?

**LOGEMENT** La commune peut favoriser la mixité sociale et répartir au mieux les logements sociaux sur son territoire (en veillant en particulier à conserver une part suffisante de logements réellement accessibles aux familles les plus en difficulté). Elle peut utiliser plus fréquemment son droit de préemption pour constituer des réserves foncières.

**PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE** La commune peut repérer les logements «*passoires*» en énergie, solliciter les aides prévues au niveau départemental et/ou régional pour leur isolation et solliciter les bailleurs sociaux pour qu'ils effectuent des travaux.

**ÉCONOMIE LOCALE** La commune peut encourager les circuits courts du producteur au consommateur et accessibles à tous les budgets, favoriser les micros

**UN MANUEL ANTI-DÉCOURAGEMENT**  
*En finir avec les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté est un manuel anti-idées reçues et anti-découragement à diffuser largement pendant la campagne des élections municipales.*

👉 Voir page 7



projets (potagers municipaux ou de quartier, bourses des «savoir faire», trocs...), aider à la création de pépinières d'entreprises de l'économie sociale et solidaire.

**BUDGET DES MÉNAGES** Les élus nommés au sein des syndicats d'eau et d'assainissement peuvent agir dans le sens d'une diminution des frais fixes sur les factures, afin que les faibles consommateurs ne paient pas en proportion plus que les autres.

**PRÉCARISATION DES PERSONNES ISOLÉES** En créant des réseaux d'aide et de lien social (dans la recherche d'emploi, les activités culturelles, le transport en milieu rural...), la commune peut agir contre l'isolement et la précarisation des jeunes, des personnes âgées, des personnes seules, etc.

1. Ces propositions ont été rassemblées par le réseau Wresinski « Vie locale et citoyenne » qui regroupe à ATD Quart Monde des élus soucieux que la démocratie soit mise en œuvre localement et avec tous (secretariat.vielocalecitoyenne@atd-quartmonde.org). Pour découvrir d'autres propositions : [www.atd-quartmonde.fr/municipales2014](http://www.atd-quartmonde.fr/municipales2014)

## PARTICIPER À LA VIE DE LA CITÉ

# Le 23 mars 2014 et tous les jours de l'année

Olivier P. est conseiller municipal chargé de la citoyenneté dans une ville<sup>2</sup> qui a fait de la participation de ses habitants un pilier de son action.

## D'où vient ce projet de « faire avec les habitants » ?

Cela n'aurait pas de sens pour notre équipe municipale de se dire : « *Nous occupons la mairie pendant six ans et nous ne nous représentons devant les citoyens que trois mois avant les élections pour demander : "Que pensez-vous de ce que l'on a fait ?"* » Nous estimons que le travail d'élus consiste à être en contact permanent avec les citoyens. D'autant plus que l'on a construit le projet de la ville ensemble. Parmi les habitants – y compris ceux que l'on a le plus de mal à toucher – il existe des experts sur plein de sujets. Les élus ne détiennent pas la vérité à eux seuls.

## Ce souci d'associer les habitants est-il aussi porté par le maire et les autres élus ?

Notre équipe municipale a choisi son capitaine très attaché et impliqué dans cette thématique du construire la ville avec les habitants. Nous avons fait pour cela des « élections primaires » locales avant les élections de 2008. Il est important que le capitaine d'équipe y croie et fixe le cap. Sinon, on peut vite se décourager.

## Pour quelles raisons ?

Car associer les habitants demande de prendre du temps. On recueille des avis qui sont souvent différents. Lesquels prendre en compte ? Un autre frein est la culture des services municipaux. Les agents territoriaux n'ont pas beaucoup l'habitude de travailler avec les habitants. Comment les encourage-t-on, les forme-t-on ? Quelle place leur donne-t-on ? Plus largement, quelle méthode de participation citoyenne met-on en œuvre ? Si l'on n'a pas une méthode comprise et reconnue par les habitants et par les agents territoriaux, on passe pour des gens de bonne volonté, mais pas très sérieux.

## Quelle est votre méthode ?

Nous avons rencontré d'autres villes qui nous ont aidés à bâtir nos outils de participation. Nous en avons élaboré cinq principaux : des comités d'usagers pour développer la qualité de certains services (le « *Grand large* »<sup>3</sup>, espace d'animation et de lien social, la médiathèque, etc.), des comités consultatifs pour faire des propositions aux élus (sur la vie associative, le développement durable, etc.), des ateliers thématiques en appui de projets et d'événements (sur la mémoire de la ville, le vivre ensemble...), des réunions publiques sur le budget et sur des questions apportées par des habitants... et enfin, à chaque fois qu'un nouvel aménagement est prévu ou qu'un problème récurrent se pose (les incivilités, la vitesse de circulation...), des rencontres dans les quartiers avec les élus.

## Les citoyens participent-ils ?

Oui. Ces outils sont ouverts à tous ceux qui le souhaitent – dans la mesure des places disponibles – et les élus tiennent compte des propositions qui sont faites. Toutes ne peuvent aboutir, car il faut bien sûr tenir compte des contraintes légales et budgétaires. Travailler ensemble signifie aussi tenter de concilier intérêt individuel et intérêt collectif.

## Un exemple concret de participation ?

« *Le Grand large* », ce lieu de vie et d'activités situé dans un quartier très populaire, est piloté par un comité d'usagers d'une dizaine de membres qui se réunit une fois par mois. On rencontre là des personnes qu'on ne rencontre pas souvent ailleurs. Elles développent des savoir-faire et des projets qui ne verraient pas le jour si la mairie avait créé ce lieu seule. Car nous n'avons pas la connaissance de ce que les personnes vivent et de ce qu'elles attendent. **Propos recueillis par Jean-Christophe Sarrot**



→ Un atelier citoyen rassemblant habitants et élus (Photo DR)



## VRAI OU FAUX ?

Les pauvres se désintéressent de la politique.

**FAUX.** 67 % des personnes les plus précaires interrogées dans le cadre de l'enquête préélectorale TNS Sofres - TriElec<sup>4</sup> disaient avoir de très fortes intentions de voter au scrutin présidentiel d'avril 2012. C'est moins que pour les personnes plus favorisées, bien sûr, mais cela montre que le lien avec la politique résiste à l'insécurité économique, à l'isolement social et à la stigmatisation rencontrés par les personnes en précarité, alors même

que les débats politiques abordent peu, en général, les questions qui les concernent directement.

Précisons que la France est un des pays du monde où les conditions d'inscription sur les listes électorales sont les plus compliquées. Pourquoi ne pourrait-on s'inscrire jusqu'à dix jours avant une élection au lieu de devoir le faire avant le 31 décembre de l'année précédente ?

4. Voir [bit.ly/113Ucqn](http://bit.ly/113Ucqn)

## VRAI OU FAUX ?

Les pauvres votent Front National

**PAS SI SIMPLE.** La précarité favorise le vote extrême (à gauche comme à droite), mais les plus précaires votent globalement plus à gauche qu'à droite. La précarité a effectivement favorisé en avril 2012 Marine Le Pen, qui a doublé son score chez les électeurs les plus précaires (20 %) par rapport aux plus favorisés (11 %). Mais, davantage encore que la dernière catégorie des plus précaires, c'est l'avant-dernière catégorie de ceux-ci qui a le plus voté

Le Pen (24 %), ceux qui ont un petit patrimoine, possèdent parfois leur logement, ont un statut et craignent de le perdre. Par ailleurs, lors de l'élection présidentielle d'avril 2012, les personnes les plus précaires ont voté plus à gauche, au premier comme au second tour, que toutes les autres couches de la population.<sup>5</sup>

5. Personnes interrogées dans le cadre du programme de recherche *Votpauv* sur « Précarité sociale et politique en 2012 » coordonné par Nonna Mayer. Voir [www.sciences-po.fr/recherche/CEE/N1/precaires-citoyens.pdf](http://www.sciences-po.fr/recherche/CEE/N1/precaires-citoyens.pdf)

2. L'anonymat a été conservé afin de respecter l'interdiction de faire de la publicité pour un candidat en période électorale.  
3. Le nom a été modifié.

← Une équipe municipale rencontre des habitants à l'occasion d'une visite de quartier. (Photo DR)

## À VOUS LA PAROLE

Rassemblez quelques personnes – en particulier parmi celles qui s'expriment rarement – et essayez de répondre ensemble aux questions suivantes :

– Avez-vous nous déjà eu la possibilité de dialoguer avec le maire ou un autre élu ? Comment cela s'est-il passé ?

– De quel sujet aimerions-nous parler avec les élus de notre commune ?

– De quelle manière ou dans quels lieux pourrions-nous le faire ?

– Pensez-vous que les élus attendent quelque chose de nous, les citoyens ?

Merci à l'Université populaire Quart Monde Grand Sud-Ouest qui a conçu ces questions en vue de sa rencontre du 30 novembre dernier à Bordeaux sur le thème « *Se rencontrer entre élus et citoyens.* »

➔ Adressez vos réponses à [feuillederoute@atd-quartmonde.org](mailto:feuillederoute@atd-quartmonde.org) ou *Feuille de route*, ATD Quart Monde, 33 rue Bergère, 75009 Paris.